

*Le Président*

**Mesdames et Messieurs  
les Président(e)s**

*Réf : GS/LC/VH*

*Clichy, le mercredi 9 mars 2022,*

**Objet : Campagne fédérale plans « J'apprends à nager » et « Aisance Aquatique »  
2021/2022**

Mesdames et Messieurs les Président(e)s,

Les plans « J'apprends à nager » et « Aisance Aquatique » sont officiellement renouvelés par le Ministère chargé des sports et l'Agence Nationale du Sport afin de permettre l'apprentissage de la natation au plus grand nombre, notamment concernant les populations les plus fragiles et résidant dans les territoires carencés.

Ces dispositifs étant une priorité ministérielle, l'Etat a dégagé des moyens conséquents pour soutenir ces actions d'apprentissage de la natation. En effet, 3 millions d'euros sont affectés au déploiement de ces plans. Aussi, je vous invite à faire valoir votre engagement dans ces programmes lors des campagnes territoriales des Projets Sportifs Territoriaux (PST) 2022.

Par ailleurs, je vous informe que la fédération abonde le financement de ce dispositif afin de pouvoir vous proposer une dotation matérielle de qualité ainsi qu'un accompagnement financier. De même, afin de faciliter, accompagner et développer ces plans, la souscription de contrats d'engagement Service Civique représente un levier de développement important.

Pour cette édition 2022, une nouveauté : mise en place de stages d'apprentissage en faveur des adultes de plus de 45 ans ne sachant pas nager.

D'autre part, depuis plusieurs années, la FFN en partenariat avec UNICEF France met en avant les enjeux liés à la préservation de l'eau dans le cadre de la « Nuit de l'Eau », qui devient cette année le "Défi de l'Eau", événement solidaire qui a pour objectif de donner accès à l'eau potable et à une hygiène de qualité à tous les enfants à travers le monde.

Ainsi, cette année, nous avons souhaité créer une passerelle entre ces dispositifs en mettant à disposition un kit pédagogique digital pour tous les clubs participants. Ce dernier vous sera adressé lors de votre inscription aux plans « J'apprends à nager » / « Aisance Aquatique ». De même, les clubs qui le souhaitent pourront également être mis en relation avec des bénévoles UNICEF pour organiser des sessions d'informations autour de l'accès à l'eau en complément des sessions d'apprentissages.

Dans le contexte actuel, nous devons, à nouveau, démontrer notre capacité opérationnelle à conduire un programme d'intérêt général en faveur de nos concitoyens.

Le cas échéant, je vous invite à vous rapprocher de votre ligue régionale pour les informer de vos intentions dans ces domaines.

Enfin, je vous rappelle que la clôture de la saison sportive 2021/2022 sera effective au 31 août 2022 et que par conséquent, il vous faudra anticiper cet aspect dans vos démarches de fin de saison, notamment la souscription des licences et l'enregistrement des tests Sauv'nage.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter le département Développement des pratiques de la fédération.

Comptant vivement sur votre mobilisation en faveur du déploiement de ces dispositifs, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents, l'expression de mes meilleurs sentiments sportifs.

**Le Président**



**Gilles SEZIONALE**

*Pièces jointes :*

- *Cahier des charges et documents pratiques des plans « J'apprends à nager » / « Aisance Aquatique » de la campagne fédérale 2021/2022*